

L'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille propose, avec le soutien notamment de l'Etat et de la Région, de co-construire avec les acteurs locaux de nouvelles initiatives d'éducation aux médias et à l'information (EMI) avec des jeunes habitants issus des quartiers qui relèvent de la politique de la ville.

Créée en 1924, l'ESJ Lille est une des premières écoles professionnelle de formation au journalisme en Europe. A l'ère du numérique, les journalistes ont cependant perdu le monopole de l'information. Aussi, le rôle de l'ESJ est en train de s'élargir à la formation d'un large et nouveau public concerné et impacté par l'usage des médias sans pour autant être forcément constitué de futurs professionnels de l'information.

L'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille propose, avec le soutien notamment de l'Etat et de la Région, de co-construire avec les acteurs locaux de nouvelles initiatives d'éducation aux médias et à l'information (EMI) avec des jeunes habitants issus des quartiers qui relèvent de la politique de la ville. A l'instar de l'initiative menée à Roubaix avec la Condition Publique depuis un an, l'ESJ propose de créer avec les acteurs locaux :

- des outils éducatifs en ligne
- un dispositif d'accompagnement des projets par des groupes d'étudiants de l'Académie ESJ Lille
- des moyens mobiles de production audiovisuelle
- Des ateliers médias

Précisions dans la fiche ci-dessous ainsi que les modalités d'accompagnement et procédure à suivre.

Dates: Mercredi 1 août 2018 - 22:30

Fichiers joints:  [fiche_outil_emi_academie_esj_lille.pdf](#) [1]

Thématiques: [Education](#) [2]

[Politique de la ville - DSU](#) [3]

[Prévention de la délinquance - sécurité - justice - prévention de la radicalisation](#) [4]

Publié le 01 août 2018

URL de la source (modifié le 01/08/2018 - 22:43): <https://www.irev.fr/actualites-0/education-aux-medias-et-linformation-lesj-lille-propose-dessaimer-en-hauts-de-france>

Liens

[1] https://www.irev.fr/sites/default/files/fiche_outil_emi_academie_esj_lille.pdf

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3699>